



Journée d'information et de lutte le 22 juin 2013

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive dont le **pollen**

émis en fin d'été est particulièrement

allergisant

. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles, généralement en août-septembre.

Les plus courantes sont des rhinites, des conjonctivites, ou des symptômes respiratoires tels que trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma.

Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. Selon la zone infestée par cette « mauvaise herbe » envahissante, 6 à 12 % de la population exposée serait allergique.

De par son caractère envahissant, l'ambroisie se développe dans toute l'Europe, avec de forts impacts sur la santé et l'agriculture.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de cette espèce, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits. Il est en effet possible d'éliminer l'ambroisie dès le mois de juin, quand elle est suffisamment développée pour être reconnaissable et avant le démarrage de sa floraison à la mi-juillet.

A l'initiative de l'association internationale de l'ambroisie (International Ragweed Society, IRS), a été créée en 2012 une journée internationale de l'ambroisie qui est prévue tous les premiers

L'ambroisie, une plante envahissante et dangereuse pour la santé qui doit être éliminée avant le démarrage

Écrit par Ministères des Affaires Sociales et de la Santé, de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie

Mardi, 18 Juin 2013 17:27 - Mis à jour Mardi, 18 Juin 2013 17:58

samedis de l'été, en amont de la pollinisation de l'ambroisie. Elle se déroule cette année le samedi 22 juin.

Cette journée a pour objectif la mise en place d'actions de prévention et de lutte pour notamment :

- informer sur les effets sanitaires et environnementaux liés au développement de cette espèce ;
- mobiliser l'ensemble des personnes concernées directement ou indirectement par cette problématique ;
- faire connaître les moyens de destruction de la plante et favoriser leur coordination.

Les ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture, de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'Observatoire des ambrosies s'associent à cette journée d'information et de lutte contre l'ambroisie.

Entre le 15 et le 30 juin, de nombreuses collectivités et associations se mobiliseront et mettront en place des réunions d'information pour une bonne reconnaissance de l'ambroisie ou des démonstrations sur les méthodes de lutte pouvant être mises en oeuvre.

L'objectif est de faire connaître cette problématique à la population et à l'ensemble des acteurs concernés (collectivités territoriales, gestionnaires de voies de communication, maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrages, exploitants agricoles, propriétaires ou locataires de terrains infestés...) et d'agir pour limiter l'expansion de l'ambroisie.

La région Rhône-Alpes est la région française la plus affectée par la présence d'ambroisie et par la diffusion de son pollen.

Il a été estimé qu'en 2012, en Rhône-Alpes, entre 154 914 à 197 873 personnes ont bénéficié

L'ambroisie, une plante envahissante et dangereuse pour la santé qui doit être éliminée avant le démarrage

Écrit par Ministères des Affaires Sociales et de la Santé, de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie

Mardi, 18 Juin 2013 17:27 - Mis à jour Mardi, 18 Juin 2013 17:58

de soins en rapport avec l'allergie à l'ambroisie, ce qui correspond à des coûts évalués entre 12 et 16,5 millions d'euros¹. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2011 car les conditions météorologiques de 2012 (pluies en été) n'ont pas favorisé le développement et la pollinisation de l'ambroisie.

Aujourd'hui l'ambroisie s'étend peu à peu à l'ensemble du territoire national, où elle colonise une grande variété de terrains (espaces agricoles, bords de voies de communication, chantiers de construction, terres en déprise...).

Comment lutter contre l'ambroisie ?

Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...), la destruction peut se faire par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, ou par le déchaumage² de parcelles de céréales envahies, ou d'autres techniques culturales appropriées. En dernier recours, la lutte chimique peut être utilisée de façon raisonnée, au moyen de produits homologués et en respectant les modes d'emploi.

Au mois de juin, la pollinisation de l'ambroisie n'a pas débuté. Néanmoins, des gants de jardinage sont nécessaires en cas d'arrachage. Par précaution, les personnes allergiques et notamment les personnes très sensibles au pollen doivent s'abstenir de tout contact avec la plante, même non fleurie car l'allergène est présent en quantité infinitésimale dans la sève.

Les terrains ne doivent pas être laissés nus ou en friche, mais doivent être couverts systématiquement (couvert végétal dense à base d'herbacées et de légumineuses vivaces, protection du sol avec des matériaux bloquant le développement de la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...). La durée de vie dans les sols des semences d'ambroisie étant de plusieurs années, les actions de lutte doivent être menées sur le long terme et être coordonnées.

1 Cf. le site de l'Agence régionale de santé (ARS) de Rhône-Alpes : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Ambroisie.91569.0.html>

L'ambroisie, une plante envahissante et dangereuse pour la santé qui doit être éliminée avant le démarrage

Écrit par Ministères des Affaires Sociales et de la Santé, de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie

Mardi, 18 Juin 2013 17:27 - Mis à jour Mardi, 18 Juin 2013 17:58

2 Travail du sol destiné à enfouir les chaumes et restes de paille afin de favoriser leur décomposition

Comment reconnaître l'ambroisie ?

Aux différents stades de son développement, l'ambroisie à feuilles d'armoise peut être confondue avec d'autres plantes (notamment avec l'armoise commune et l'armoise annuelle).

Aussi, pour l'éliminer efficacement, il est nécessaire de bien la reconnaître :



Ambroisie à feuilles d'armoise
(© Observatoire des ambrosies)



Armoise commune
(© Fried)



Armoise annuelle
(© Fried)